



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 3 journées soit 21h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil
8h30-12h30 : Formation
12h30-14h00 : Repas
14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Nous contacter, environ 15 par an



Capacité :

16 participants maximum
(2 groupes de 8)



Tarif : 590€/participant
525€ /VAE
400€ en inscription individuelle

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA
Responsable pédagogique
Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

Arrêté du 30/12/2014

Formation AFGSU de Niveau 2

En 2025 :

48 Formations

237 Participants / 623 Etudiants

Satisfaction : 9.55/10

Taux de réussite : 100%

Public concerné : Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la 4ème partie du code de la santé publique et tous étudiants inscrits dans une université préparant l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé.

Pré requis : non-concerné

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales et françaises de bonne pratique à l'identification d'une urgence à caractère médicale et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, en situation sanitaire quotidienne,
- Alerter le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés,
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée,
- Identifier un arrêt cardiorespiratoire et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (Défibrillateur automatisé externe, charriot d'urgence, matériel embarqué...),
- Identifier une obstruction des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats,
- Arrêter une hémorragie externe,
- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané, d'une brûlure et d'effectuer les gestes adéquats.
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et l'enfant face à un accouchement inopiné,
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours (plans ORSEC, ORSAN, plan blanc ou d'un plan bleu),
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux,
- Être sensibilisé aux situations sanitaires exceptionnelles (risques NRBC-E).

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...)
- A l'issue de la formation une Attestation initiale de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2 sera remise au candidat, valable 4 ans.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)
Mises en situation professionnelle
Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 05/06/2026